



Traité Roch Hachana

Michna 1 - Chapitre 3

ראוהו בית דין וכל ישראל נחקרו העדים, לא הספיקו לומר מקודש, עד שחשיכה הרי זה מעובר. ראוהו בית דין בלבד יעמדו שניים ויעידו בפניהם, ויאמרו מקודש מקודש. ראוהו שלושה, והם בית דין יעמדו שניים, וישיבו מחבריהם אצל היחיד ויעידו בפניהם, ויאמרו מקודש מקודש: שאין היחיד נאמן על ידי עצמו.

Si le tribunal et tout Israël ont aperçu la nouvelle lune ou bien si les témoins ont été interrogés et qu'on n'ait pas eu le temps, avant la nuit, de proclamer « le mois est sanctifié », le mois précédent a 30 jours. Si seul le tribunal a aperçu la lune, deux juges se lèveront et témoigneront devant le tribunal qui proclamera : « le mois est sanctifié, le mois est sanctifié ». Si trois juges, réunis en tribunal, l'ont aperçue, deux d'entre eux se lèveront ; on adjoindra alors des collègues au juge resté seul ; ils témoigneront devant le tribunal qui proclamera : « le mois est sanctifié, le mois est sanctifié ». En effet, un juge ne peut juger à lui tout seul.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions